

## GEL FOUR

Réf 205/ 0510

### 1. PROPRIETES :

Décapage des fours, grills, rôtissoires, barbecues et inserts de cheminée.  
La soude caustique permet un décapage efficace de toutes les surfaces à traiter.  
Son agent tensio-actif mouillant désincruste les salissures tenaces et agit en complément de la soude.

### 2. MODE D'EMPLOI :

S'utilise pur, au pistolet pulvérisateur ou au pinceau.  
Appliquer sur la surface froide ou tiède. Laisser agir quelques minutes.  
Essuyer et rincer avec une éponge.  
Renouveler l'opération si nécessaire.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	liquide limpide ambré et visqueux, sans odeur
Densité :	1,045 +/- 0,035
pH :	12,5 +/- 1,5
Parfum :	Aucun
Stockage :	Stocker à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité
Contient, parmi d'autres composants (règlement CE 648/2004) – <b>5L</b>	Inférieur à 5 % : EDTA Entre 5 et 15 % : Agent de surface anionique
Contient, parmi d'autres composants (règlement CE 648/2004) – <b>750 mL</b>	Inférieur à 5 % : phosphates, agent de surface amphotère, agent de surface anionique agent de surface non ionique

### 4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 x 5 L + 1 pistolet par carton (réf 0205)  
Carton de 6 x 750 mL (réf 0510)

### 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

**Ne pas utiliser sur aluminium ou ses alliages.**

Produit strictement professionnel

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0205 / 0510) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 11-04-2016